



Communiqué de presse

Date 08.05.2024

Mise en garde publique : sulfites/dioxyde de soufre (allergène) non déclarés dans des conserves de légumes « Pickles » de la marque Castanheira

Les autorités d'exécution du canton du Valais et du canton de Vaud ont informé l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) de la présence de sulfites/dioxyde de soufre (allergène) non déclarés dans des conserves de légumes « Pickles » de la marque Castanheira. Un danger pour la santé ne pouvant être exclu, l'OSAV recommande aux personnes allergiques de ne pas consommer ce produit. L'entreprise a immédiatement retiré le produit des rayons et ordonné un rappel.

En quoi ce produit peut-il être dangereux ?

Le produit contient un allergène non déclaré, à savoir des sulfites/dioxyde de soufre. Un risque pour la santé ne peut être exclu pour les personnes allergiques. La consommation de ce produit est sans danger pour les autres consommateurs.

Quel produit est concerné ?

Produit : conserves de légumes « Pickles »

Marque : Castanheira

Numéro du lot : L40217

Date de durabilité minimale ou date limite de consommation : janv. 2025

Points de vente :

- Migros Partner – Täsch (VS)
- Casa Azibo – St-Léonard (VS)
- Casa Lumar – Le Locle (NE)
- Epicerie du Lignon – Le Lignon (GE)
- Mais Perto SARL – Yverdon (VD)
- Sano SARL – Bretigny-sur-Morrens (VD)



Que doivent faire les consommateurs concernés ?

L'OSAV recommande aux personnes allergiques aux sulfites / au dioxyde de soufre de ne pas consommer ce produit et de l'éliminer.

Renseignements :

Consommateurs :

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)
Communication clients
Tél. +41 58 463 30 33
info@blv.admin.ch

Journalistes :

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)
Service médias
Tél. +41 58 463 78 98
media@blv.admin.ch

Département responsable :

Département fédéral de l'intérieur DFI